

VD_OMNI AC.2011.0171 vom 8. Januar 2013

VD Tribunal cantonal, 2013-01-08, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_omni_AC.2011.0171

FR: VD_OMNI AC.2011.0171 du 8 janvier 2013

IT: VD_OMNI AC.2011.0171 del 8 gennaio 2013

Regeste

ABITBOL, ALFONSO, ANTEDMAN SA, Association des Propriétaires des Perrières à Coppet APPC, BADIA, BELGRAVIA AG, BERTIN, BESSON, BOUCHET, BUNCIC, BOUDRY, BRON, CARAMASHI, CARDIN, CARLI, CAU, CHRISTEN, COAT DEGERT, DEFAY, DENHAM, DJAZZAR, DE QUAI, | Admission du recours déposé contre un plan d'alignement concernant une route cantonale. Le Département cantonal s'est contenté d'adopter le plan qui a été établi et mis à l'enquête publique par la municipalité (cette dernière avait même adopté le plan, puis a révoqué sa décision faute de compétence), sans étudier ni justifier ce projet, notamment en ne démontrant pas l'existence d'un besoin actuel (ce que la municipalité n'avait pas non plus fait), de sorte qu'il n'est pas possible de procéder à un examen effectif de l'intérêt public des nouveaux alignements.

Erwägungen

E. 1

Il peut être établi, pour les routes ou fractions de routes existantes ou à créer, des plans d'affectation fixant la limite des constructions. Ces plans peuvent comporter un gabarit d'espace libre, ainsi qu'une limite secondaire pour les constructions souterraines et les dépendances de peu d'importance.

E. 2

Une zone réservée peut être adoptée par le département d'office ou à la requête d'une commune concernée.

E. 3

Il s'ensuit que le recours doit être admis, dans la mesure où il est recevable (cf. supra, consid. 1b), la décision attaquée étant annulée et la cause étant renvoyée au département cantonal pour nouvelle décision. Il n'y a pas lieu de percevoir des frais de justice. Les recourants, qui obtiennent gain de cause, ont droit à des dépens, à la charge de l'Etat de Vaud (par le Département des infrastructures et des ressources humaines – art. 55 LPA-VD).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.